



Société anonyme au capital de 571 991 190 €
Siège social : 14-16, rue des Capucines – 75002 Paris
592 014 476 R.C.S. Paris

Paris, le 29 mars 2019

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
LE 17 AVRIL 2019**

Les actionnaires de la société Gecina (la « **Société** ») sont invités à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra le :

Mercredi 17 avril 2019 à 15 heures,
au Pavillon Cambon, 46 rue Cambon, 75001 Paris

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°25 du 27 février 2019.

L'avis de convocation est publié au BALO et dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » du 29 mars 2019.

La Société adressera directement à tous ses actionnaires les formulaires de vote par correspondance et par procuration.

Les documents préparatoires à cette Assemblée, sont mis à la disposition des actionnaires de la Société selon les modalités et dans les délais prévus par les dispositions réglementaires applicables.

Sur demande écrite adressée au siège de la Société, par voie postale ou par télécopie au +33 (0)1 40 40 64 81, et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2019, soit le 12 avril 2019, tout actionnaire peut demander à la Société de lui envoyer ces documents.

Ils peuvent aussi être consultés au siège de la Société.

Les documents relatifs à cette Assemblée visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de la Société (www.gecina.fr).

Le Conseil d'Administration

Contact

Laurent Le Goff
Tél. : + 33 (0) 1 40 40 62 69